

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Madame Véronique MARCOT, Maire.

Présents : ALEXANDRE René, AMYOT Claude, BOISSONNET Annie, CLAUDEL Jean-Marie, FARRON Marie-Claude, GREGY Pascal, LAVE Michel, LAVEZ Francis, MARCOT Véronique, MAUGET Véronique, MICHEL Dominique, PARMENTIER Maryline, PETITJEAN Sylvie, ROBERT Daniel, THIEBAUT Michaël, VANCON Nicolas, WYKA Pierre

Excusés: Sylvie MOINE, Stéphane PERNOT

PIERREL Christian, a donné procuration à MARCOT Véronique, LAPOIRIE André a donné procuration à ALEXANDRE René, GERARD Pierrette a donné procuration à BOISSONNET Annie et VIRY Claude a donné procuration à CLAUDEL Jean-Marie

Monsieur WYKA Pierre a été élu secrétaire.

Le compte-rendu de la séance du 3 juin 2010 est approuvé.

DELIBERATIONS

Vignettes scolaires – Participation communale

Dans le cadre du ramassage scolaire des collégiens organisé par le Conseil Général des Vosges, une participation est demandée aux familles qui doivent s'acquitter de vignettes à apposer sur les cartes de transport des enfants.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de prendre en charge les participations trimestrielles des familles au taux de 100%, pour l'année scolaire 2010-2011

Subventions 2010 aux associations – Attribution

Après avoir examiné les demandes formulées par les associations présentant un intérêt communal, ainsi que le bilan de l'exercice 2009 présentées par chacune d'entre elles, le Conseil Municipal décide, avec 3 abstentions, d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2010 :

ASSOCIATIONS	ANNEE 2010
ACPG	80.00 €
ADAPS-CAPS	500.00 €
ADMR	1 440.00 €
AFN	80.00 €
ALEMA	385.00 €
ALEX	420.00 €
AMICALE EMPLOYES COMMUNAUX	190.00 €
BASKET	1 300.00 €
CHETTAS	400.00 €
COMITE DES FETES	2 000.00 €
CONFRERIE DES PISSENLITS	200.00 €
FCAX	4 000.00 €
JAX	400.00 €
LEGION VOSGIENNE	80.00 €
Les MAINS MAINS	80.00 €
MJC	1 000.00 €
MUSIQUE LA VOGUE	2 000.00 €
PETANQUE	160.00 €
PREVENTION ROUTIERE	160.00 €
ROCK AND DANSE	150.00 €

SENIORS DU PRIOLET	750.00 €
SOUVENIR FRANÇAIS	80.00 €
TENNIS	300.00 €
UNSS	305.00 €
USEP	275.00 €
VEUVES CIVILES	100.00€
VOGE VTT	200.00 €
YOUPI GYM	100.00 €
TOTAL	18 175.00 €
ARBRE DE NOEL DES ECOLES	2 € / élève

Les crédits seront imputés sur l'article 6574.

Le versement aux autres associations est mis dans l'attente des bilans financiers 2009 en Mairie. L'examen aura lieu en une fois à l'automne.

C2VRM - Rapport d'activité 2009

Considérant le rapport produit par

Le Conseil Municipal, lecture entendue du rapport d'activité 2009 de la Communauté de Communes de la Vôge vers les Rives de la Moselle, à l'unanimité, approuve ce rapport et précise que ce rapport est consultable en mairie.

INFORMATIONS DIVERSES DONNEES PAR Mme LE MAIRE AU CONSEIL

Marchés et travaux

- Le balisage des 2 premiers parcours de randonnées pédestres est réalisé
- Parcours d'orientation : 410 balises ont été posées dans le bois Beaudoin
- Maison de santé : le gros œuvre est quasiment terminé, les fenêtres sont en cours de pose
- Bâtiments techniques : il est décidé d'avancer sur la partie urgente (partie du bâtiment à mettre hors gel et la serre. Le BET Sigma doit réaliser un cahier des charges pour la consultation d'un maître d'œuvre

Divers :

- Jardins solidaires : la Direction Vosgienne des Affaires Sociales de la Vôge a fait part à Mme le Maire de son intention de créer des jardins solidaires sur la commune de Xertigny. Après échanges, il serait envisageable que la commune mette à disposition une parcelle de terrain (face à l'étude de Maître Hermann) pour ces jardins. Les membres du Conseil sont d'accord sur le principe mais précisent que l'activité devra être encadrée et notamment l'interdiction de la mise en place de cahutes, serres plastiques ou autres pouvant détériorer la qualité du site
- Gazette : Sabrina Claudé, rédactrice embauchée le 30 mars, est tombée malade et n'est plus revenue. Elle a souhaité mettre fin de manière anticipée à son contrat. Dans l'attente, d'un nouveau recrutement, les associations et les élus sont mis à contribution pour la rédaction d'articles et la mise en page est faite par Mme le Maire. Il y aura une gazette le 3, le 16 et le 30 juillet
- La dernière vente de bois qui concernait des résineux s'est bien passée

Agenda

- Dîner insolite le 9 juillet
- Cérémonie patriotique et Son et Lumière le 13 juillet
- Réunion de la commission sécurité le vendredi 16 juillet à 18h
- Inauguration de la fête patronale des 17 et 18 juillet le 17 juillet à 21h

Fait à Xertigny, le 8 juillet 2010

Le Maire,
Véronique MARCOT

